

# Bilan 2018



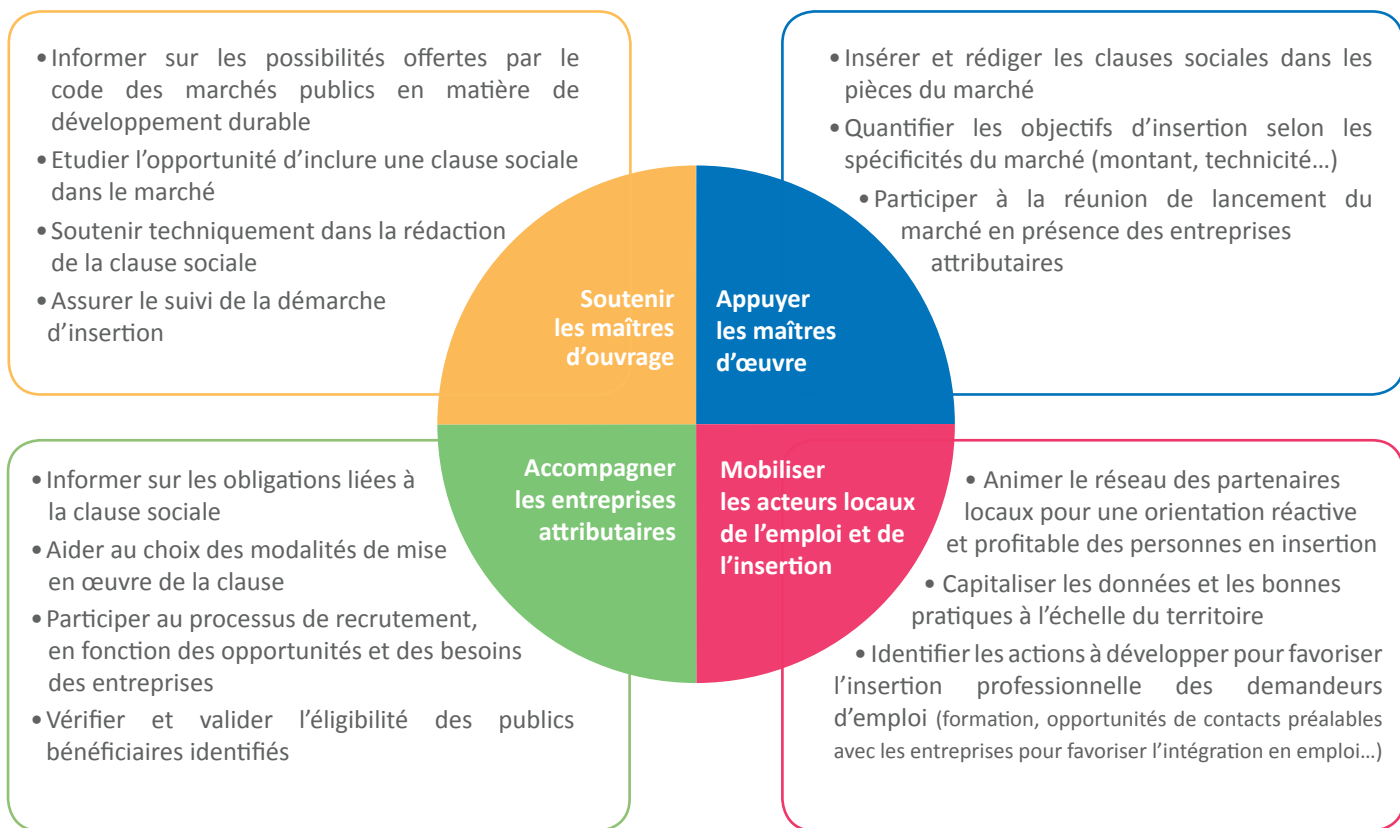
Construction du centre aquatique de Neuves Maisons

## Un levier pour l'emploi sur Terres de Lorraine

- Plus de 39 000 heures de travail, soit environ 24 ETP
- Une mobilisation de tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion
- 63 entreprises impliquées dans une démarche d'insertion
- 174 personnes ayant bénéficié d'une insertion professionnelle
- 26 CDI, 47 CDD, 4 contrats en alternance et 95 missions intérimaires

## ● Un guichet territorial au service des maîtres d'ouvrage et des entreprises

Depuis 2010, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la Maison de l'Emploi Terres de Lorraine mutualisent leurs moyens pour mettre à disposition des donneurs d'ordre et des entreprises un Guichet territorial Clauses d'insertion.





déploiement de la fibre

## ● Des secteurs d'activités diversifiés

L'usage de la clause sociale nécessite une implication forte des maîtres d'ouvrage. Leur investissement dans la mise en œuvre d'une politique d'achat responsable permet de promouvoir l'insertion professionnelle et d'établir un lien direct entre les personnes éloignées de l'emploi et la réalité du monde du travail.

En 2018, ce sont ainsi 25 donneurs d'ordre qui ont contribué au développement local de l'emploi.

La pluralité des marchés favorise la construction de parcours d'insertion plus qualifiants. Cette diversité se traduit dans une palette de métiers qui favorise l'accès à l'emploi à un plus grand nombre de profils et donc de personnes.

## ● Répartition des heures réalisées en 2018 par métiers

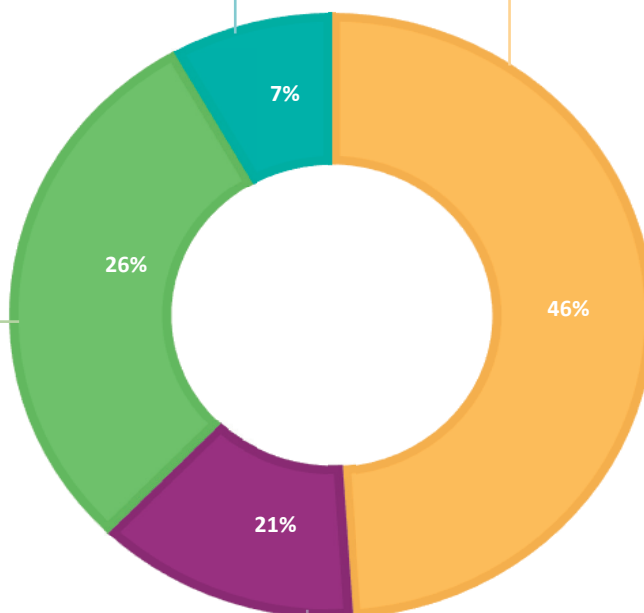
### Le recyclage: accessible à l'insertion.

La clause d'insertion est désormais intégrée de façon systématique dans les marchés de recyclage du territoire Terres de Lorraine. Ce secteur traditionnel, aujourd'hui en forte évolution technologique, offre de nombreuses opportunités d'emploi dans le traitement et la gestion des déchets (collecte, tri, valorisation des déchets).



### Les marchés de services: une constante évolution.

Les marchés de nettoyage de locaux sont en nette progression depuis ces trois dernières années (+27%). Ils permettent une insertion durable via notamment la reprise du personnel lorsque le marché est attribué à une nouvelle entreprise.



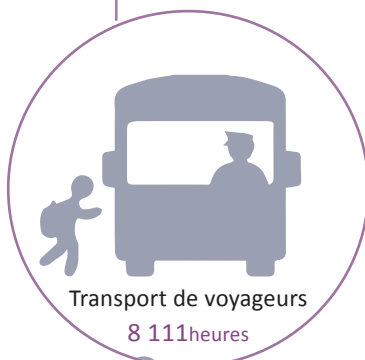
### BTP: une reprise qui se confirme en 2018

La construction ressort comme le secteur le plus dynamique en 2018, année faste pour le bâtiment. Ce rebond se traduit par une hausse des heures d'insertion, près de 18 000 heures, et d'opportunités d'emploi pour les habitants du territoire Terres de Lorraine. Cette tendance devrait se maintenir en 2019 avec des perspectives d'implantation d'entreprises, de construction et réhabilitation de bâtiments.

Si le marché du déploiement de la fibre optique a démarré timidement en 2018, il devrait connaître un essor sur 2019 avec plus de 2 millions d'heures d'insertion sur le territoire de la Région Grand Est. De nombreuses formations à destination des demandeurs d'emploi ont été financées afin de pourvoir aux besoins croissants des entreprises.

### Les métiers du transport: une opportunité d'emploi durable.

Les sociétés de transport acculturées à la clause d'insertion offrent de véritables parcours d'insertion en mettant en place des formations et des contrats longs qui se soldent régulièrement par des CDI.



## ● Des entreprises qui s'impliquent

Les entreprises sont des partenaires privilégiés dans la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales.

Derrière les métiers, **ce sont des chefs d'entreprises et des salariés qui contribuent aux évolutions de parcours professionnels** et parfois à des reconversions en faisant émerger des compétences et des potentiels.

63

**entreprises**

ont participé à la mise en oeuvre des clauses d'insertion.

● Ateliers Bois et Cie  
● Avena ● Baldini ● Baticoncept  
● Belen peinture ● Bonini ● Car'lest ● Cibetanche ● Coanus ● Colas ● Construction Lorraine Moderne ● Couvre Toit ● Derichebourg Propreté ● Design Facade ● Ecoconcept ● Ecoval ● Egd Vallat ● Eiffage Construction Lorraine ● Eiffage Energie ● Elior ● Elvinger ● Eml Interactive ● Engie Cofely ● ERM ● Eurovia Ludres ● Fmt Divoux ● Framatec ● Gihp lorraine Transports ● HCT ● Heim Charpente ● Henrion Toul Décoration ● Houot Charpente ● Id Verde ● Insmatel ● Isoplaquiste ● Itesya ● Keolis ● Lagarde et Meregnani SAS ● Laurent Daniel ● Liegerot ● Mairiel ● Melchiorre ● Onet ● Pariset Stephane ● Pro Façades ● Pro Impec ● Rabot Dutilleul Construction ● Raiwisque Sarl ● RSTP ● Salmon ● Sani Nancy ● SET ● Sita ● SLD TP ● Sogea Est ● Solanet Services ● Soprema Entreprises SAS ● STT Vigilec Sag ● Techni Pose ● Techniplafond ● Transdev ● Urbavenir ● Valerian ● Weiler Sas

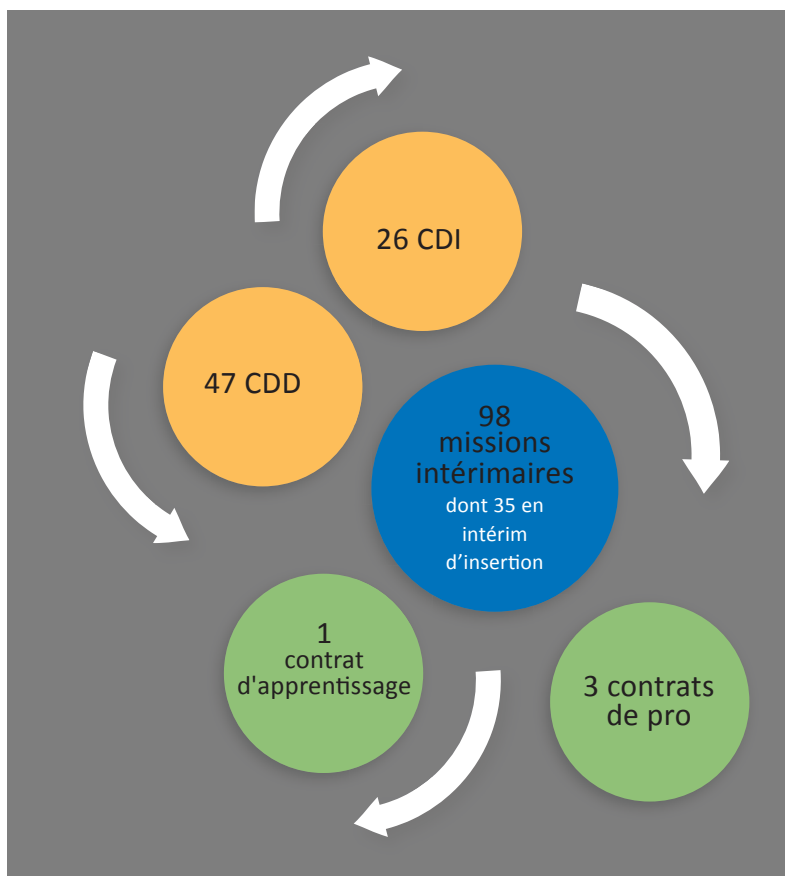
## ● Un véritable levier vers l'emploi

Qu'elles permettent d'acquérir une 1<sup>ère</sup> expérience dans un métier ou de retrouver le chemin du travail après une période d'inactivité professionnelle...

Qu'elles correspondent à une mission intérim d'une semaine, à un CDD de 2 mois ou encore à un contrat de professionnalisation de 6 mois...

**Les clauses d'insertion constituent une étape dans un parcours vers l'emploi durable.**

## Les modalités de mise en œuvre des clauses d'insertion utilisées en 2018



En 2018 la modalité de mise en oeuvre des heures d'insertion la plus utilisée a été la mise à disposition. Plus de la moitié des heures d'insertion, près de 20 000 heures, ont ainsi été réalisées via l'interim classique ou d'insertion. Mais le recours à l'embauche directe reste quand même important avec 45% des heures travaillées.

- Le recours à l'interim s'explique par l'explosion des marchés clausés dans le bâtiment en 2018 qui a l'habitude de recourir à l'interim pour ses besoins et qui a transposé cette modalité aux clauses.
- L'importance de l'embauche directe fait référence aux marchés de services qui n'ont pas la culture de l'interim car les besoins sont réguliers et s'inscrivent dans la durée.

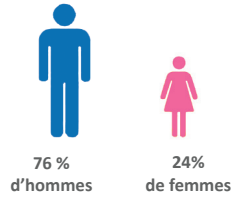




## ● 174 personnes en insertion positionnées

Les clauses d'insertion ont vocation à permettre à des personnes en rupture professionnelle de se réinsérer dans le monde du travail ou à des jeunes en difficulté d'accéder à un premier emploi.

Parmi les personnes positionnées en 2018 :

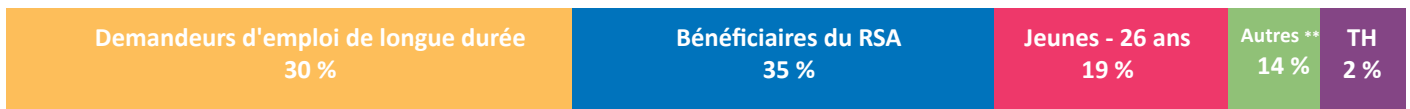


**6** étaient salariées d'une structure d'insertion par l'activité économique. Elles sont intervenues sur des clauses d'insertion ponctuellement dans le cadre de leur emploi au sein d'une entreprise d'insertion, d'une entreprise adaptée, d'une association intermédiaire ou d'un chantier d'insertion.

**136** étaient accompagnées par les acteurs de l'emploi (Pôle emploi, Mission Locale, Espaces emploi... ). Elles ont bénéficié d'un contrat de travail spécifiquement dans le cadre des clauses d'insertion (mission intérim classique ou d'insertion, CDD, CDI... ).

**63 %** des personnes ayant signé un contrat spécifiquement dans le cadre des clauses d'insertion résident sur le territoire Terres de Lorraine

### Répartition des personnes positionnées par statut prioritaire\*



\* Une personne peut cumuler plusieurs statuts mais un seul critère prioritaire est retenu.

\*\* Autres : bénéficiaires de l'ASS, ATA...

## ● Un tremplin vers l'emploi

Suite à leur 1er positionnement dans le cadre des clauses d'insertion, **près de 70 % des personnes ayant travaillé en 2018 sont en emploi 6 mois** après cette première étape, et 58 % à 12 mois.

